

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 40/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SOUS - PREFECTURE**  
**29 JUL. 2015**  
**MONTBELIARD**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 11/06/2015	L'an deux mil quinze le vingt cinq juin à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 25/06/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 24</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MAKSOUUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre.  <i>Étaient représentés :</i> DURY Bernard, LIPSKI Jean-Pierre, MÉRAUX Jocelyne
<b>OBJET :</b>  <b>VENTE MAISON FORESTIÈRE  5 RUE DU MONT-BART  Section AL n° 494 et n°495</b> <i>Annule et remplace la délibération 21/2015  du 09/04/2015</i>	<i>Procurations données :</i> DURY Bernard a donné procuration à BORNE Aurélien, LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 21</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 6</i>	<b>Madame Catherine NOIROT</b> est nommée secrétaire de séance.

Après avoir visé l'avis rendu par les Domaines en date du 30/03/2015 conformément à l'article L2241-1 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS,

donne tout pouvoir à Madame le Maire ou son 1<sup>er</sup> Adjoint pour signer un compromis ou un acte de vente au profit de Monsieur Xavier PERRIN ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant,

- portant sur une maison située à BAVANS (25550) – 5 rue du Mont-Bart, cadastrée section AL n°494 (pour 491 m<sup>2</sup>) et n° 495 (pour 362 m<sup>2</sup>),

- au prix de 107 000,00 €.

Étant précisé que la Commune doit verser à l'Agence SWIXIM, 130 rue Pierre Corneille – 69003 LYON, la somme de SEPT MILLE EUROS (7 000,00 €) toutes taxes comprises à titre d'honoraires de négociation par prélèvement sur le prix de vente.

Les frais d'acte sont supportés par l'acquéreur.

Fait et délibéré à Bavans, le 25/06/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Transmise à la Préfecture le 25/06/2015

Publiée le 25/06/2015

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



*[Signature]*